

Compte-rendu du Conseil d'administration du 24 mai 1996

Les décisions

- Capacité d'accueil du DEUG STAPS
- Modification de la convention créant le comité national de coordination des AIP
- Accord de coopération CPU - Recteurs des universités mexicaines
- C. Tournier nommé président d'honneur
- B. Pion nommée professeur émérite.

Informations

Après l'approbation, à l'unanimité, du compte-rendu du 28 mars, le président J.C. Angué donne des informations sur les formations susceptibles d'être ouvertes à la rentrée.

L'avis des experts du ministère (MST et DGES) est en effet favorable pour les formations suivantes :

- DESS technologies et méthodes de l'aide à la décision,
- DESS ergonomie industrielle,
- DESS développement local,
- DEA sciences de gestion : finance et management stratégique (en cohabilitation avec Lille II),
- Licence lettres-histoire,
- Licence lettres-langues,
- Licence espagnol.

Il reste à obtenir le feu vert du CNESER (réunions du 28 mai au 3 juin) pour que ces formations soient définitivement habilitées.

En outre, l'université ouvrira également les diplômes suivants :

- Diplôme international en commerce et communication (DU),
- Diplôme d'administration générale (DU),
- DUT gestion : année spéciale.

Par contre l'avis est défavorable pour le DEUG de géographie et 2 nouvelles mentions pour l'IUP GEII.

États généraux de l'université

Le compte-rendu des réunions de travail qui se sont tenues sur les «États généraux de l'U.V.H.C.» est distribué aux conseillers en début de séance.

J.C. Angué précise que le dialogue, entre le ministre Bayrou et la Conférence des Présidents d'Université, a été très ouvert. Une nouvelle séance de travail CPU/ministre aura

lieu le 6 juin. M. Bayrou, après avoir pris connaissance des comptes-rendus de chaque université présentera des propositions le 15 juin, ajoute J.C. Angué avant de passer la parole aux rapporteurs des 10 thèmes des États Généraux. A noter que le document de l'U.V.H.C. n'est qu'un compte-rendu : il ne peut en aucun cas être considéré comme une déclaration de politique générale de l'université.

Du débat qui suit l'audition des rapporteurs on retiendra notamment une remarque sur la «voie technologique» : il faut indiquer que les seconds cycles technologiques doivent continuer à être longuement ouverts aux DUT et BTS. F. Morel estime que les comptes-rendus «sont des textes de qualité à faire connaître à l'ensemble des personnels».

J.C. Angué conclut le débat en invitant chacun à poursuivre la réflexion et à proposer des idées aux rapporteurs : les textes ainsi «enrichis» seront utilisés pour alimenter les prochains conseils d'administration dédiés à la définition de la politique général de l'U.V.H.C..

DEUG STAPS

En fonction de certaines caractéristiques (installations sportives, nombre de salles de cours, capacité des amphis,...) le conseil propose de fixer la capacité d'accueil en 1ère année de DEUG STAPS à 100 étudiants, la décision finale étant prise par le recteur.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Convention AIP

Le conseil d'administration, lors de sa séance du 14 décembre 1995, a approuvé deux projets de convention : l'une pour la création d'un comité national de coordination des AIP (atelier inter-universitaire de productique) et l'autre intitulée «convention quadriennale de développement des AIP.»

Il est proposé au conseil une modification de la convention créant le comité national de coordination : elle concerne essentiellement les moyens : ils seront attribués, au delà de 1997, dans le cadre de la contractualisation de chacun des établissements de rattachement et partenaires des AIP.

Cette proposition de modification est approuvée à l'unanimité.

Accord de coopération

Afin de promouvoir des échanges d'étudiants, doctorants et post-doctorants, entre les universités mexicaines et françaises, la CPU et la conférence des recteurs mexicains ont décidé de constituer un réseau. Le conseil approuve à l'unanimité le projet d'accord créant le réseau, ce qui n'implique pas que l'U.V.H.C. sera tenue d'y adhérer.

Présidence d'honneur et émerit

A l'unanimité le conseil nomme l'ancien président Claude Tournier (1991-1996) président d'honneur de l'université et Mme Bleuette Pion, professeur émérite pour 3 ans.

Questions diverses

N. Cleuet s'élève contre le comportement d'un professeur de la faculté de droit, d'économie et de gestion à l'égard d'une AITOSS, qu'il accuse de faux en écriture publique, dans

un courrier envoyé à tous les membres des collèges enseignants du conseil d'administration. Ce professeur n'a pas à s'ériger en juge, estime N. Cleuet, et à jeter l'opprobre sur le personnel. Il aurait dû s'adresser tout d'abord au directeur de la faculté, puis au président et éventuellement au tribunal administratif. N. Cleuet demande solennellement au président de faire cesser de tels agissements et de protéger les personnels comme le prévoient les textes.

J.C. Angué informe le conseil qu'une commission d'études, présidée par N. Malvache, a été constituée et a rendu son rapport. Les conclusions sont immédiatement appliquées. Un autre rendez-vous est déjà pris entre le président, le directeur de la faculté de droit, d'économie et de gestion et le professeur concerné.

Étaient présents :

- Personnalités extérieures : MM. Legendre, Richez
- Collège A : MM. Angué, Castelain, Frohly, Soenen
- Collège B : Mmes Camion, Levin, MM. Delhaise, Desrumaux, Desseaux, Gazalet, Gremillet, Morel
- Collège AITOSS : Mme Cleuet, MM. Bury, Haine, Kaczmarek,
- Collège des usagers : Mlles. Flament, Pernak, Wanat, MM. Goubet, Sergent, Tiesse
- Membres de droit : MM. Mennecier, Van Ceulebroeck,
- Membres invités : MM. Bernard, Delebarre, Etienne, Fréville, Loquet, Moreau, Petit, Ravalard
- Excusés :** MM. Basquin, Delquignies, Vaillant, Vanhelder
- Ont donné pouvoir :** MM. Parent et Szymusiak à M. Richez,
MM. Horling et Thierry à M. Angué,
Mme Abdallah-Pretceille et M. Keller à M. Soenen,
M. Roger à Mme Camion,
M. Naturel à Mme Levin,
M. Del Campo à M. Morel,
Mlle Jeziorny et M. Decroq à Mlle Pernak,
M. Marquet à M. Sergent,
M. Moreau à Mlle Wanat,